



SYGMA FORMATION

- **MAC (Maintien et Actualisation Des Compétences) Aptitude Professionnelle Agent de Sécurité Surveillance Humaine ou Gardiennage**

en vue du renouvellement de la carte professionnelle

PUBLIC CONCERNE

Les personnes titulaires de la carte professionnelle d'agent de prévention et de sécurité, activités de surveillance humaine ou gardiennage, et du certificat SST valide

EFFECTIF PAR SESSION

04 Stagiaires mini
10 Stagiaires maxi

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Maintenir et actualiser ses compétences d'Agent de Sécurité en vue de demander le renouvellement de la carte professionnelle (Arrêté du 27/02/2017)

PRE REQUIS

Etre titulaire de la carte professionnelle d'Agent de Prévention et de Sécurité, activités de surveillance humaine ou de gardiennage, délivrée par le CNAPS.

Etre titulaire du certificat de Sauveteur Secouriste du Travail en cours de validité.

Durée Totale de la formation

25 heures (sur 3 jours) : 24 heures de formation + 1 heure d'évaluation pédagogique individualisée sur les connaissances du stagiaire.

Rythme hebdomadaire : 35 h

Horaires :
8h15-12h30 et 13h15-17h20

Dates et Lieu :

Définis dans notre proposition ou sur notre site internet

Pour des raisons indépendantes de notre volonté (maladie, indisponibilité etc...) de nos formateurs permanents nous pouvons être amené à sous-traiter des heures de formations par des vacataires répondant à toutes les exigences réglementaires ET respectant nos cahiers des charges en matière de qualité.

Formations aux Métiers de la Sécurité Privée - Audit & Conseil en Entreprise - Membre du FPS - Syndicat Professionnel de la Formation en Prévention et Sécurité
Site Internet : WWW.SYGMA-FORMATION.FR

9 Rue Montgolfier - Immeuble Le France - 33700 MERIGNAC - Tél : 05 56 29 20 70 - Fax : 09 57 54 45 27 - Courriel : sigma-formation@wanadoo.fr
SARL au capital de 15250 € - RCS Bordeaux 434148748 - SIRET 434 148 748 00024 - NAF 8559A

Déclaration Activité 72 33 05586 33 (ceci n'est pas un agrément de l'Etat) - Numéro d'agrément CNAPS FOR-033-2022-03-22-20170587336
ISQ OPQF Certificat N° 15 12SR02199 - QUALIANOR Certificat N°194 SP Ind 1 - ID Datadock : 0005174



PROGRAMME/CONTENUS

Conformément à l'article 4 de l'arrêté du 27/02/2017

MODULE CADRE JURIDIQUE D'INTERVENTION DE L'AGENT PRIVE DE SECURITE

- Actualisation des connaissances relatives aux grands principes encadrant le métier d'Agent Privé de Sécurité et la déontologie professionnelle

MODULE COMPETENCES OPERATIONNELLES GENERALES

- Gérer les conflits
- Maîtriser les mesures d'inspection/filtrage

MODULE COMPETENCES OPERATIONNELLES SPECIFIQUES : PREVENTION DES RISQUES TERRORISTES

- Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces terroristes
- Connaître les niveaux de risque associés
- Connaître les différents matériels terroristes
- Savoir développer ses réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes
- Détecter et prévenir : les bons réflexes face aux menaces terroristes
- Savoir entretenir sa culture de la sécurité
- Se protéger soi même
- Protéger
- Alerter les forces de l'ordre et faciliter leur intervention
- Faciliter l'intervention des forces de l'ordre
- Sécuriser une zone
- Identifier le risque de blessures en rapport avec le danger
- Notions de secourisme « tactique »
- Alerter les secours

METHODES PEDAGOGIQUES

- Alternance de partie théorique et pratique
- Participatives et actives

OUTILS PEDAGOGIQUES

- Plateau technique équipé
- PCS équipé et opérationnel
- Matériels de secourisme et de sûreté

METHODE DE VALIDATION

Evaluation pédagogique individualisée à l'entrée en formation.

La présence à l'ensemble des séquences programmées à la formation est obligatoire.

Délivrance d'une attestation de suivi du stage de Maintien et d'Actualisation des Compétences conforme au document publié par le CNAPS, à joindre lors de la demande de renouvellement de la carte professionnelle.